

## SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de Napierville du 7 janvier 2016 à 19h30 à la salle du Conseil, au 260, rue de l'Église et à laquelle sont présents les membres du conseil suivants :

- |                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| - Ghislain Perreault | - Micheline P. Fortin |
| - Daniel Dumontier   | - David Dumont        |
| - Mario Dufour       |                       |

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Délisle.

### ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE DU 7 JANVIER 2016

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux
  - a) Séance ordinaire tenue le 3 décembre 2015
  - b) Séance extraordinaire tenue le 17 décembre (budget)
  - c) Séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2015
3. Loisirs
  - a) Rapport du Directeur du service des loisirs
  - b) Jeux gonflables carnaval
  - c) Achat contenants ordures et recyclage programme hors foyer
  - d) Engagement coordonnatrice aux Loisirs
  - e) Modification titre Thomas Laplante
4. Incendie
  - a) Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies
  - b) Comité achat autopompe: Nomination
  - c) Achat radios portatives
  - d) Achat habits de combat
5. Correspondance
6. Urbanisme
  - a) Rapport du responsable de l'urbanisme
7. Travaux publics
  - a) Rapport du Directeur des travaux publics
  - b) Achat flocon 260 antitartre
  - c) Achat vanne régulatrice
  - d) Réparation génératrice usine filtration
8. Comptes à payer (municipalité)
  - a) Comptes à payer du mois de décembre 2015 payable en janvier 2016
  - b) Comptes à payer pour le mois de janvier 2016
  - c) Comptes payés durant le mois de décembre 2015
9. Comptes à payer (factures)

- a) Aréo-Feu (9,414.15\$)
  - b) Librairie Moderne (3,828.07\$)
  - c) Pascale De Vigne (1,320\$)
  - d) TechnoRem inc. (1,987.35\$)
  - e) Construction N.C. inc. (8,364.44\$)
  - f) Groupe Deslandes Fortin (4,450.40\$)
  - g) Gérald Renaud Expert-conseil (4,106.91\$)
  - h) CMP Mayer inc. (4,066.66\$)
  - i) Serrurier Drapeau inc. (2,823.79\$)
  - j) Excavation R. Fortier & Fils inc. (2,546.70\$)
  - k) Refuge A.M.R. (1,118.71\$)
  - l) Alarme SPL Atout inc. (1,241.73\$)
  - m) Éthier Avocats inc. (9,555.08\$)
  - n) SOLutions Solu-NET inc. (4,052.87\$)
  - o) MRC des Jardins-de-Napierville (29,159\$)
  - p) Article Promotionnel Daniel Dupuis (1,667.14\$)
  - q) Service Routier J.C.L. enr. (3,297.57\$)
  - r) Les Services EXP inc. (14,008.27\$)
  - s) PG Solutions inc. (20,339.09\$)
  - t) Transport Alain Grégoire inc. (3,389.38\$)
  - u) Ferme Jean-Pierre Derome inc. (2,756.40\$)
10. Biblio: Engagement responsable-adjointe
  11. Permis d'exploitation de salles publiques
  12. Remboursement des journées de maladie 2015
  13. Ministère des Transports : Permis d'intervention
  14. Site web: Renouvellement contrat de Monsieur Raymond Archambault
  15. Programme Emploi-Été 2016
  16. Demande de don ou commandite
    - a) CPA de Napierville
    - b) Apprendre en coeur
    - c) Club de l'Âge d'Or
    - d) Société d'Histoire de XI
  17. Contributions financières
    - a) CPA de Napierville
    - b) HMB de Beaujeu
    - c) Regroupement des personnes handicapées
  18. Varia
    - a) Comptes à payer: Fernando Lagacé Électrique (1,653.34\$)
  19. Public: Période de questions
  20. Levée de l'assemblée

**Résolution #2016-01-001 : Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour ci-dessus tel quel et en laissant l'item *Varia* ouvert.

ADOPTÉE

### **Adoption des procès-verbaux**

#### **Résolution #2016-01-002 : Séance ordinaire tenue le 3 décembre 2015**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 décembre 2015.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2016-01-003 : Séance extraordinaire tenue le 17 décembre (budget)**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2015 *budget*.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2016-01-004 : Séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2015**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 17 décembre 2015.

ADOPTÉE

### **Loisirs**

#### **Rapport du Directeur du service des loisirs**

Monsieur Gérard Laplante fait son rapport pour le mois de janvier 2016.

#### **Résolution #2016-01-005 : Loisirs: Jeux gonflables carnaval**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du Service des Loisirs à procéder à une dépense approximative de 1,500\$ pour la location de jeux gonflables lors du carnaval d'hiver qui aura lieu le 31 janvier prochain;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-006 : Loisirs: Achat contenants ordures et recyclages (Programme récupération hors foyer)**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déposé une demande de subvention dans le cadre du Programme de récupération hors foyer suivant résolution du 13 octobre 2015 pour l'achat de 12 contenants à poubelle et recyclage, 1 contenant à recyclage et 1 couvercle Ecolotop;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande une aide financière un montant de 8,643\$ a été octroyé à la municipalité pour réaliser ces achats;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat de 12 contenants à poubelle et recyclage à être installés sur les terrains des loisirs ainsi que sur les terrains situés au bout de la rue Poupart, un contenant à recyclage pour le parc de la Pointe des Patriotes et un couvercle Ecolotop pour la poubelle de l'aire de repos située à l'arrière du CLD, pour un montant approximatif de 14,000\$.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-007 : Loisirs: Engagement coordonnatrice**

CONSIDÉRANT QUE Madame Sylvie Bergeron, travaillait à temps partiel pour le Service des Loisirs de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QU'afin de faciliter la gestion suite au regroupement du Service des Loisirs, la municipalité de Napierville désire engager Madame Bergeron à temps plein;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'engager Madame Sylvie Bergeron à titre de coordonnatrice des Loisirs rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016;

Il est également résolu d'autoriser le Maire, Monsieur Jacques Délisle et la Directrice Générale, Madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat à intervenir entre les parties.

Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-008 : Loisirs: Modification titre Thomas Laplante**

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Thomas Laplante a été engagé en date du 7 avril 2014 à titre de journalier;

CONSIDÉRANT QUE Madame Sylvie Bergeron a été engagée à titre de coordonnatrice du Service des Loisirs de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville en date du 7 janvier 2016;

CONSIDÉRANT QUE Madame Bergeron et Monsieur Laplante effectue les mêmes tâches au

sein du Service;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De nommer Monsieur Thomas Laplante coordonnateur du Service des Loisirs de Napierville/Saint-Cyprien-de-Napierville rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

## **Incendie**

### **Rapport du Directeur du service de Sécurité incendies**

Monsieur Patrick Gagnon fait son rapport pour le mois de janvier 2016.

### **Résolution #2016-01-009 : Service de Sécurité incendies: Comité achat autopompe: Nomination**

CONSIDÉRANT QUE pour respecter le schéma de couverture de risques l'achat d'une autopompe sera requise en 2017 afin de conserver une stabilité des équipements;

CONSIDÉRANT QUE par souci de transparence et d'implication le Service de Sécurité incendies désire former un comité consultatif responsable;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De former un comité pour l'achat d'une autopompe composé de 2 pompiers, de 2 membres de la direction et du mécanicien en charge;

Il est également que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### **Résolution #2016-01-009 : Service de Sécurité incendies: Achat radios portatives**

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du Service de Sécurité incendies à procéder à l'achat de 16 radios portatives avec nouvelle programmation entraide afin de combler le remplacement des anciennes radios pour un montant approximatif de 3,000\$;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### **Résolution #2016-01-010 : Service de Sécurité incendies: Achat habits de combat**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur du Service de Sécurité incendies à procéder à l'achat de 2 habits de combat pour un montant approximatif de 4,500\$;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

### **Correspondance**

La Directrice générale adjointe a mis à la disposition du public un résumé de la correspondance reçue:

Correspondance de la Fédération québécoise des municipalités concernant la réforme de la gouvernance des commissions scolaires, une autre concernant l'assemblée des MRC, une autre concernant le bilan de la session parlementaire, une autre concernant la gestion des matières résiduelles, une autre concernant l'accueil des réfugiés.

Correspondance de l'Union des municipalités du Québec concernant le mérite Ovation municipale 2016, une autre concernant le regroupement d'achats en assurances collectives, une autre concernant le discours du Trône, une autre concernant la Conférence des Nations Unies.

Correspondance de Fonds Jeunesse CDJL concernant son programme pour les bibliothèques rurales du Québec.

Demande de don de la Fondation Santé Richelieu – Rouville.

Rapport d'intervention de la CSST.

Correspondance du CLD des Jardins-de-Napierville concernant le programme Persévérance scolaire.

Correspondance de la Société d'habitation du Québec concernant le budget 2016.

Correspondance de la Mutuelle des municipalités du Québec concernant le Plani-Conseil 2016.

Correspondance d'Éco Entreprises Québec concernant la récupération hors foyer.

Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire du Québec concernant le programme TECQ.

Lettre de remerciement de Telmatik pour l'utilisation de leur système.

Correspondance d'Emplois d'été Canada concernant le financement aux organismes sans but lucratif.

Correspondance de Techsport pour la commande d'un guide pour le programme Municipalité Amie des Aînés.

Correspondance du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.

Correspondance des Fleurons du Québec concernant notre certificat d'attestation 2014-2016.

Correspondance de la Fédération canadienne des municipalités concernant les frais de cotisation 2016.

Correspondance du député de Huntingdon concernant le projet de pavage de la route 219.

Demande de don de la Société d'histoire des XI, magazine du mois de décembre.

Lettre de remerciement de la Légion royale canadienne pour la présence lors de la cérémonie du jour du souvenir.

Correspondance du ministre des Transports du Québec concernant la résolution #2015-12-681.

Procès-verbal de la ville de St-Rémi.

Correspondance du Centre de services partagés du Québec concernant les redevances.

Correspondance de la CNESST concernant la fusion de la CSST et de la CNT.

Correspondance du Lieutenant-gouverneur du Québec concernant la médaille pour les aînés.

Correspondance du MDDELCC concernant le détail du calcul de la subvention 2015.

Invitations reçues de la Fondation du Cégep St-Jean-sur-Richelieu à un spectacle-bénéfice Kryzalid, d'Agriconseils aux journées de la gestion, de la Commission mixte internationale à commenter le projet de rapport sur la prévision et la cartographie des crues du lac Champlain, de Techsport aux journées clients-VIP, de PG Solutions à l'événement «Communauté intelligente».

## **Urbanisme**

### **Rapport du responsable de l'urbanisme**

Monsieur Guillaume Dumouchel fait son rapport pour le mois de janvier 2016.

## **Travaux publics**

### **Rapport du Directeur des travaux publics**

Monsieur Serge Bouchard fait son rapport pour le mois de janvier 2016.

### **Résolution #2016-01-011 : Travaux publics: Achat flocon 260 antitartre**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des travaux publics à acheter, selon les besoins, des flocons 260 antitartre pour les unités de filtration de l'usine d'eau potable tout au long de l'année 2016.

ADOPTÉE

### **Résolution #2016-01-012 : Travaux publics: Achat vanne régulatrice**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'achat d'une vanne régulatrice supplémentaire au poste d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie DM Valve et Contrôles inc. a soumis une offre de service au montant de 5,095.69\$ taxes incluses;

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à une dépense de 5,095.69\$ taxes incluses pour l'achat d'une vanne régulatrice pour le poste d'aqueduc.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-013 : Travaux publics: Réparation génératrices**

CONSIDÉRANT QUE les pompes à injection de carburant des génératrices situées à l'usine d'épuration et au puits St-Alexandre doivent être réparées;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

D'autoriser le Directeur des Travaux publics à procéder à la réparation desdites génératrices.

ADOPTÉE

**Comptes à payer (municipalité)**

**Résolution #2016-01-014 : Comptes à payer du mois de décembre 2015 payable en janvier 2016**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de décembre 2015 payable en janvier 2016 soit:

Municipalité au montant de 40,039.95\$

Bibliothèque au montant de 968.83\$

Loisirs au montant de 8,894.51\$

Incendie au montant de 13,724.72\$

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-015 : Comptes à payer pour le mois de janvier 2016**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'accepter les comptes à payer pour le mois de janvier 2016 soit:

Municipalité au montant de 5,816.33\$

Bibliothèque au montant de 366.21\$

Loisirs au montant de 1,111.62\$

Incendie au montant de 281.69\$

Salaires pompiers décembre 2015 au montant de 20,808.27\$

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h27 car sa conjointe est une employée municipale.

**Résolution #2016-01-016 : Comptes payés durant le mois de décembre 2015**



Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'accepter les comptes payés pour le mois de décembre 2015 soit:

Municipalité au montant de 123,390.07\$

Bibliothèque au montant de 3,071.61\$

Loisirs au montant de 14,075.03\$

Incendie au montant de 2,183.02\$

ADOPTÉE

**Comptes à payer (factures)**

**Résolution #2016-01-017 : Comptes à payer: Aréo-Feu**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Aréo-Feu* au montant de 9,414.15\$ pour l'achat de 4 bunkers suit pour les nouveaux chefs aux opérations suivant facture numéro 254471.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

Il est également résolu que la part de la municipalité de Napierville soit pris à même la réserve pour les pinces de désincarcération.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-018 : Comptes à payer: Librairie Moderne**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer les factures de *Librairie Moderne* au montant total de 3,828.07\$ pour l'achat de cadeaux pour le Noël des enfants suivant factures numéros 333083 et 333084.

Il est également résolu que le tiers de ces factures soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-019 : Comptes à payer: Pascale De Vigne**

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'entériner et de payer la facture de *Pascale De Vigne* au montant de 1,320\$ pour l'enseignement de cours de yoga pour la période du 1er décembre au 17 décembre 2015 suivant feuille de temps en date du 18 décembre 2015;

Il est également résolu que le tiers de cette facture soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-020 : Comptes à payer: TechnoRem inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *TechnoRem inc.* au montant de 1,987.35\$ pour honoraires professionnels relativement au suivi pour le dépôt de neiges usées suivant facture numéro 3923.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-021 : Comptes à payer: Construction N.C. inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Construction N.C. inc.* au montant de 8,364.44\$ représentant 50% de la directive #2 du projet 371 rue de l'Église à Napierville tel que convenu dans la résolution numéro 2015-11-623 adoptée lors de l'assemblée ordinaire du 6 novembre dernier suivant facture numéro 18.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h30.

**Résolution #2016-01-022 : Comptes à payer: Groupe Deslandes Fortin**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de Groupe Deslandes Fortin au montant total de 4,450.40\$ pour le nettoyage du réseau sanitaire sur le boulevard Industriel ainsi que le nettoyage d'égout pluvial et sanitaire sur la rue Napier-Christie suivant factures numéros 15202-PO et 15207-PO.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-023 : Comptes à payer: Gérald Renaud Expert-conseil**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Gérald Renaud Expert-conseil* au montant de 4,106.91\$ représentant une facturation partielle pour le développement d'une structure de salaire et une politique s'y rapportant suivant facture en date du 21 décembre 2015.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-024 : Comptes à payer: CMP Mayer inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de CMP Mayer inc. au montant total de 4,066.66\$ pour l'achat d'un canon portatif, un support véhiculaire ainsi que le transport suivant factures numéro 083207, 083208 et 083215;

Il est également résolu que la moitié de ces factures soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-025 : Comptes à payer: Serrurier Drapeau inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Serrurier Drapeau inc.* au montant de 2,823.79\$ pour l'achat et l'installation de serrures de type programmable à puce à la caserne suivant facture numéro F19471;

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-026 : Comptes à payer: Excavation R. Fortier & Fils inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Excavation R. Fortier & Fils inc.* au montant de 2,546.70\$ pour la location d'une pelle hydraulique et le transport de terre pour l'installation d'un compteur d'eau pour la 1<sup>ère</sup> Avenue.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-027 : Comptes à payer: Refuge A.M.R.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

De payer la facture de *Refuge A.M.R.* au montant de 1,118.71\$ pour services rendus pour les mois de novembre et décembre 2015 suivant facture numéro NAPI 2015-11-12.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-028 : Compte à payer: Alarme SPL Atout inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Alarme SPL Atout inc.* au montant de 1,241.73\$ pour le service de surveillance pour la période du 15 novembre 2015 au 15 novembre 2016 pour la bibliothèque, le chalet des loisirs, le centre communautaire, le garage municipal, la piscine municipale et l'usine de filtration suivant facture numéro 36052;

Il est également résolu que le tiers des montants relatifs au chalet des loisirs, à la piscine municipale et la bibliothèque soit payé par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-029 : Comptes à payer: Éthier Avocats inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Éthier avocats inc.* au montant de 9,555.08\$ pour honoraires professionnels reliés au mandat de récupération de TPS et TVQ pour les années 2011 à 2015 suivant facture numéro 954.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-030 : Compte à payer: SOLutions Solu-NET inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer les factures de SOLutions Solu-NET inc. au montant total de 4,052.87\$ pour l'entretien du centre communautaire pour la période du 27 novembre au 31 décembre 2015 incluant le polissage des planchers suivant factures numéro 998 et 999.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-031 : Comptes à payer: MRC des Jardins-de-Napierville**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *MRC des Jardins-de-Napierville* au montant total de 29,159\$ représentant la quote-part pour le service de prévention du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2015 ainsi que la quote-part pour la mise à pied de 2 techniciens en prévention incendie.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-032 : Comptes à payer: Article Promotionnel Daniel Dupuis**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer la facture de *Article Promotionnel Daniel Dupuis* au montant de 1,667.14\$ pour l'achat d'uniformes pour les pompiers suivant facture numéro 14241.

Il est également résolu que la moitié de cette facture soit payée par la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-033 : Comptes à payer: Service Routier J.C.L. enr.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller David Dumont, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'entériner une dépense de 3,297.57\$ taxes incluses pour la réparation du tracteur du Service des Loisirs en urgence;

Il est également résolu de payer la facture de Service Routier J.C.L. enr. au montant de 3,297.57\$ pour ladite réparation suivant facture numéro 5133;

Il est également résolu que cette résolution soit entérinée par la municipalité de Saint-Cyprien et que le tiers de la facture soit payé par cette dernière.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-034 : Comptes à payer: Les Services EXP inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De payer la facture de *Les Services EXP inc.* au montant de 14,008.27\$ représentant les honoraires professionnels reliés à la surveillance des travaux du projet du 371 rue de l'Église.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-035 : Comptes à payer: PG Solutions inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De payer les factures de *PG Solutions inc.* au montant total de 20,339.09\$ pour le renouvellement des contrats d'entretien et le soutien des applications pour l'année 2016 suivant factures numéro CESA 18894, CESA 18557 et CESA 18051.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-036 : Comptes à payer: Transport Alain Grégoire inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Transport Alain Grégoire inc.* au montant de 3,389.38\$ pour l'achat de pierre pour le réseau d'aqueduc et rebuts de béton suivant facture numéro 1324.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-037 : Comptes à payer: Ferme Jean-Pierre Derome inc.**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De payer la facture de *Ferme Jean-Pierre Derome inc.* au montant de 2,759.40\$ représentant le 1er versement pour la location du tracteur pour l'année 2016 suivant facture numéro 58.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-038 : Biblio: Engagement responsable-adjointe**

CONSIDÉRANT QUE la responsable de la bibliothèque, madame Viviane Leroux a signifié son désir de se départir des 2 heures de travail les mardis et jeudis soirs;

CONSIDÉRANT QU'elle suggère la nomination de Madame Dominique Flagothier, déjà impliqué au sein de la bibliothèque, pour effectuer ces 4 heures par semaine;

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

De procéder à l'engagement de Madame Dominique Flagothier à raison de 4 heures semaines à compter du 11 janvier 2016 au même taux horaire que celui de madame Leroux, soit 17.32\$ pour l'année 2016.

Il est également résolu d'autoriser le maire, monsieur Jacques Délisle, et la directrice générale, madame Ginette L. Pruneau à signer pour et au nom de la municipalité le contrat d'engagement à intervenir entre les parties.

Il est également résolu de transmettre une copie de cette résolution à la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-039 : Permis d'exploitation de salles publiques**

CONSIDÉRANT QU'un permis d'exploitation de salle publique doit être émis par la municipalité afin d'obtenir le permis de boisson nécessaire lors de réception.

CONSIDÉRANT QUE le centre communautaire, le Chalet des Loisirs et le Centre Sportif Régional Louis-Cyr louent leurs salles pour des réceptions.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

Que des permis d'exploitation de salle publique soient accordés pour le Centre communautaire, le Chalet des Loisirs et pour le Centre Sportif Régional Louis-Cyr pour l'année 2016 et que ces permis portent respectivement les numéros 101, 102 et 103.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour quitte son siège à 20h38 car sa conjointe est une employée administrative.

**Résolution #2016-01-040 : Remboursement des journées de maladie 2015**

CONSIDÉRANT QUE des ententes de travail furent signées entre les employés municipaux et la municipalité de Napierville en 2012;

CONSIDÉRANT QUE la clause concernant les journées de maladie stipule que chaque employé a dix (10) jours de maladie par année qui seront remboursés aux employés;

Sur proposition de Madame la conseillère Micheline P. Fortin, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'entériner les journées de maladie non utilisées durant l'année 2016, à savoir

Serge Bouchard	3 008.80 \$
Marc Dubreuil	2 086.40 \$
Christian Dubreuil	1 956.00 \$
Ginette L. Pruneau	2 229.00 \$
Chantal Lestage	1 358.50 \$
Sybel Dumaresq	454.15 \$
Julie Archambault	1 657.50 \$
Gaétan Fortin	1 508.44 \$
Guillaume Dumouchel	(349.47) \$

Gérard Laplante	2 122.40 \$
Viviane Leroux	745.36 \$
Julien Daoust	884.40 \$
Christianne B.	1 035.45 \$
Thomas Laplante	1 224.00 \$

Le tout pour un total de 19 920.93\$.

ADOPTÉE

Monsieur le conseiller Mario Dufour reprend son siège à 20h39.

**Résolution #2016-01-041 : Ministère des Transports : Permis d'intervention**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes qui sont sous la juridiction du Ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est responsable des travaux dont elle est maître-d'oeuvre;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie ou des permis d'intervention émis par le ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie ou un permis d'intervention du Ministère des Transports du Québec pour intervenir sur les emprises de routes qui relèvent de ce Ministère;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

Que la municipalité de Napierville demande au Ministère des Transports du Québec les permissions de voirie ou les permis d'intervention nécessaires pour les travaux qu'elle devra exécuter et qu'elle autorise Monsieur Serge Bouchard, directeur des travaux publics, à signer ces permissions de voirie et ces permis d'intervention;

Que la présente résolution constitue la résolution municipale annuelle exigée par le ministère des Transports et demeure en vigueur sine die.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-042 : Site web: Renouvellement contrat de Monsieur Raymond Archambault**

CONSIDÉRANT QUE le contrat de Monsieur Raymond Archambault pour la mise à jour du site internet de la municipalité est terminé;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Raymond Archambault accepte de renouveler son contrat pour l'année 2016 aux mêmes termes et conditions que celui de 2015;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est satisfait du travail accompli par Monsieur Archambault;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller

Ghislain Perreault et résolu unanimement :

De renouveler le contrat de Monsieur Raymond Archambault pour la mise à jour du site internet de la municipalité aux mêmes termes et conditions que celui de 2015, à savoir au taux horaire de 20\$.

Il est également résolu d'autoriser Madame Ginette L. Pruneau, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité de Napierville, le contrat d'engagement à intervenir entre la municipalité et Monsieur Raymond Archambault.

ADOPTÉE

### **Résolution #2016-01-043 : Programme Emploi-Été 2016**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

1. Que la municipalité de Napierville accepte la responsabilité du projet «Programme Emploi été» pour le service des loisirs ainsi que pour la bibliothèque de la municipalité de Napierville et que Monsieur Jacques Délisle, maire et/ou Madame Ginette L. Pruneau, directrice générale, est/sont autorisé(s) au nom de la municipalité de Napierville à signer tout document officiel concernant le dit projet et ce, avec le Gouvernement du Canada;
2. Que la municipalité de Napierville s'engage par son (ses) représentant(s), à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada dans l'éventualité où projet soumis serait subventionné.

ADOPTÉE

### **Demande de don ou commandite**

### **Résolution #2016-01-044 : Demande de don ou commandite: Club de Patinage Artistique de Napierville inc.**

CONSIDÉRANT QUE le Club de Patinage Artistique de Napierville organise sa revue sur glace 2016;

CONSIDÉRANT QU'un programme souvenir sera remis à tous les spectateurs;

CONSIDÉRANT QUE c'est un organisme à but non lucratif;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 125\$ pour une demi-page dans le programme-souvenir de la revue sur glace 2016 du Club de Patinage Artistique de Napierville.

ADOPTÉE

### **Résolution #2016-01-045 : Apprendre en coeur**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Apprendre en coeur » est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme désire poursuivre le projet du camp Stimulation, offrant aux enfants de 3 à 5 ans des activités ludiques en stimulation du langage durant huit semaines.

CONSIDÉRANT QU'en 2015, 44 enfants ont participé à ce camp;



CONSIDÉRANT QUE cet organisme a fait une demande d'aide financière en date du 8 décembre 2015;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 2,700\$ à l'organisme Apprendre en cœur afin de les aider à reconduire le camp d'été Stimulation pour 2016.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2016-01-046 : Club de l'Âge d'Or**

CONSIDÉRANT QUE la Fédération de l'Âge d'Or du Québec région Rive-Sud Suroît organise sa 24e édition des jeux des aînés;

CONSIDÉRANT QUE certains membres du Club de l'Âge d'Or de Napierville participeront à ces jeux qui auront lieu du 2 au 22 mai prochain;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 100\$ au Club de l'Âge d'Or pour aider à défrayer les coûts d'inscription à ces jeux.

ADOPTÉE

#### **Résolution #2016-01-047 : Demande de don ou commandite: Société d'Histoire de XI**

CONSIDÉRANT QUE la Société d'Histoires des XI a été fondé pour couvrir la MRC des Jardins-de-Napierville;

CONSIDÉRANT QUE les membres de cet organisme ont mis de l'avant de nombreux projets afin de découvrir, préserver et promouvoir l'histoire du patrimoine de la région;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme est à but non lucratif;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Daniel Dumontier, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 300\$ à la Société d'Histoire des XI pour aider à défrayer les coûts de leurs projets.

ADOPTÉE

#### **Contributions financières**

#### **Résolution #2016-01-048 : Contribution financière: CPA de Napierville**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Club de Patinage Artistique de Napierville» est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme ramasse des fonds pour maintenir le plus bas possible coût des inscriptions au patinage artistique;

CONSIDÉRANT QU'il y a 33 enfants de Napierville inscrits pour la saison 2015-2016 suivant

liste fournie par cet organisme;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller Ghislain Perreault et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 4,620\$ au Club de Patinage Artistique de Napierville représentant 140\$ par enfants de Napierville qui devra être déduite sur le coût d'inscription des enfants de Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-049 : Contribution financière: HMB de Beaujeu**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme «Hockey mineur de Beaujeu» est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme ramasse des fonds pour maintenir le plus bas possible coût des inscriptions au hockey mineure;

CONSIDÉRANT QU'il y a 89 enfants de Napierville inscrits pour la saison 2015-2016 suivant liste fournie par cet organisme.

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Daniel Dumontier et résolu unanimement :

D'octroyer la somme de 12,460\$ au Hockey Mineur de Beaujeu représentant 140\$ par enfants de Napierville qui devra être déduite sur le coût d'inscription des enfants de Napierville.

ADOPTÉE

**Résolution #2016-01-050 : Cotisation: Regroupement des personnes handicapées**

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Regroupement des personnes handicapées Région Haut-Richelieu inc. est un organisme à but non lucratif;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme dessert la région de Napierville;

CONSIDÉRANT QUE le budget de cet organisme fut déposée et que la part de Napierville pour l'année 2016 fut établie à 9,541\$;

Sur proposition de Monsieur le conseiller Ghislain Perreault, appuyée par Monsieur le conseiller Mario Dufour et résolu unanimement :

D'octroyer au Regroupement des personnes handicapées Région Haut-Richelieu inc., la somme de 9,541\$ représentant la participation de la municipalité de Napierville pour l'année 2016;

Il est également résolu d'accepter la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu comme mandataire pour le Regroupement des personnes handicapées Région Haut-Richelieu inc.

ADOPTÉE

**Varia**

**Résolution #2016-01-051 : Comptes à payer: Fernando Lagacé Électrique**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Madame la conseillère Micheline P. Fortin et résolu unanimement :

De payer la facture de Fernando Lagacé Électrique au montant de 1,653.34\$ pour des travaux de conversion de l'éclairage public au DEL suivant facture numéro 015421.

ADOPTÉE

**Public: Période de questions**

Intervention de : Aucune assistance

Je, soussignée, directrice générale adjointe, certifie par la présente que des fonds sont disponibles pour les dépenses acceptées par les résolutions ci-haut mentionnées.

---

adj. Julie Archambault, dir. gén. adj. & sec.-trés.

**Résolution #2016-01-052 : Levée de l'assemblée**

Sur proposition de Monsieur le conseiller Mario Dufour, appuyée par Monsieur le conseiller David Dumont et résolu unanimement :

De clore l'assemblée à 20h47.

ADOPTÉE

---

JACQUES DÉLISLE  
MAIRE

---

JULIE ARCHAMBAULT  
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE